

(RÉ)AMÉNAGER UNE COUR D'ÉCOLE FAVORABLE À LA SANTÉ

Préconisations collectives et retours
d'expériences des acteurs du PRSE4



*Quelles sont les étapes clés ?
Quelles sont les ressources utiles ?*

Guide de recommandations réalisé en septembre 2025 par l'**ARS Pays de la Loire** et le **Comité 21 Grand Ouest** en collaboration avec les acteurs de l'axe 4 du PRSE4

Création graphique : Comité 21 Grand Ouest

Crédits photos : Getty Images, Pexels, PRSE4 des Pays de la Loire.

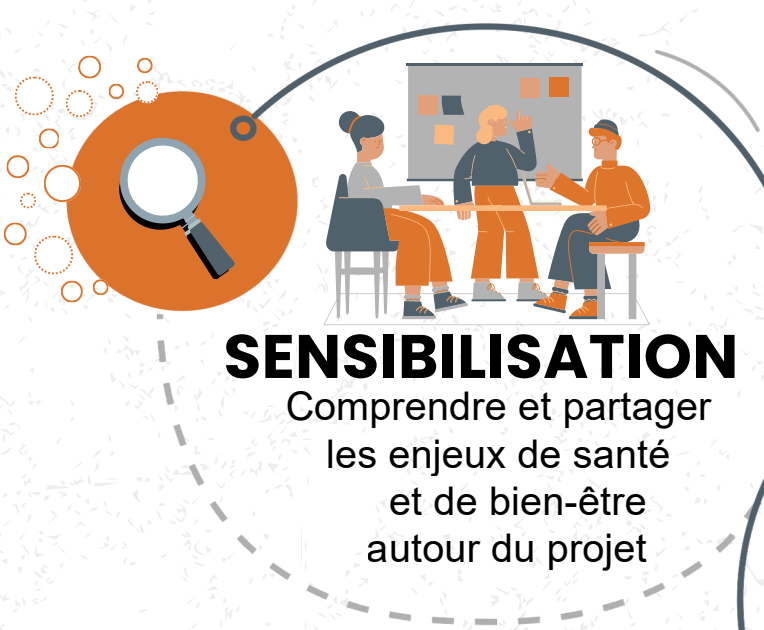
Photo de couverture : Lycée Baudelaire, l'Observatoire CAUE © Béatrice Cafieri
CAUE de Paris ©

TABLE DES MATIÈRES

Synthèse illustrée des étapes-clés	4
I. Propos introductif et éléments de contexte	6
II. Intégration des enjeux de santé et de bien-être au sein des étapes clés de transformation/ renaturation des cours d'écoles	7
A - SENSIBILISATION : Comprendre et partager les enjeux de santé et de bien-être autour du projet	7
B - DIAGNOSTIC : Réaliser un diagnostic partagé intégrant la caractérisation des enjeux de santé et de bien-être	7
C - CONCEPTION : Formaliser de manière opérationnelle les réponses aux enjeux de santé et de bien-être issus du diagnostic partagé	8
D - RÉALISATION : Mettre en œuvre les travaux dans le respect des préconisations formalisées dans l'étape de conception et en limitant les nuisances liées au chantier....	8
E - APPROPRIATION ET SUIVI : Permettre l'appropriation du site par les équipes pédagogiques, réaliser des ajustements.....	8
De A à E - CONCERTATION: Recueillir et analyser les attentes des parties prenantes	9
 ANNEXE 1 - Fiches descriptives des étapes.....	10
SENSIBILISATION	11
DIAGNOSTIC.....	13
CONCEPTION	17
RÉALISATION	20
APPROPRIATION ET SUIVI	22
CONCERTATION	26
 ANNEXE 2 - Les acteurs stratégiques	29
 ANNEXE 3 - Grille des déterminants de santé - ARS Pays de la Loire	33
 ANNEXE 4 - Fiches RETEX.....	34

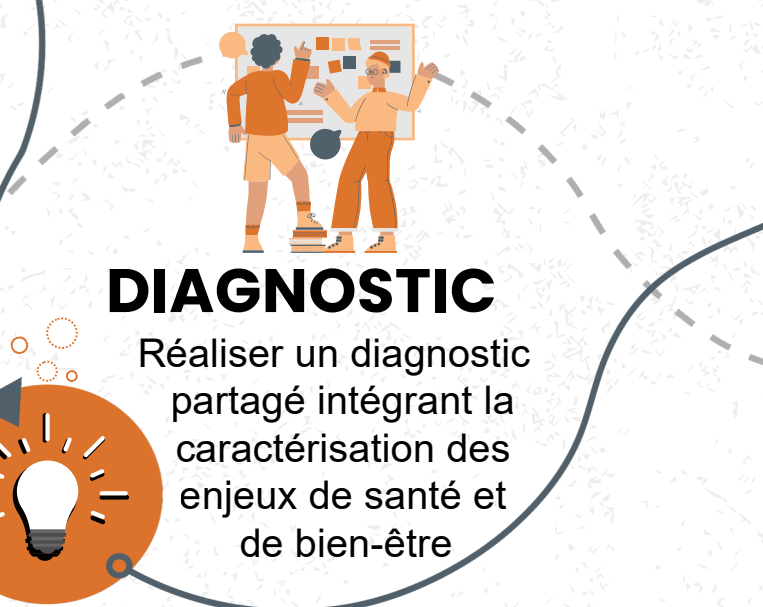
COURS D'ÉCOLES ET SANTÉ

intégration des enjeux de santé et bien-être à chaque étape de transformation/renaturation



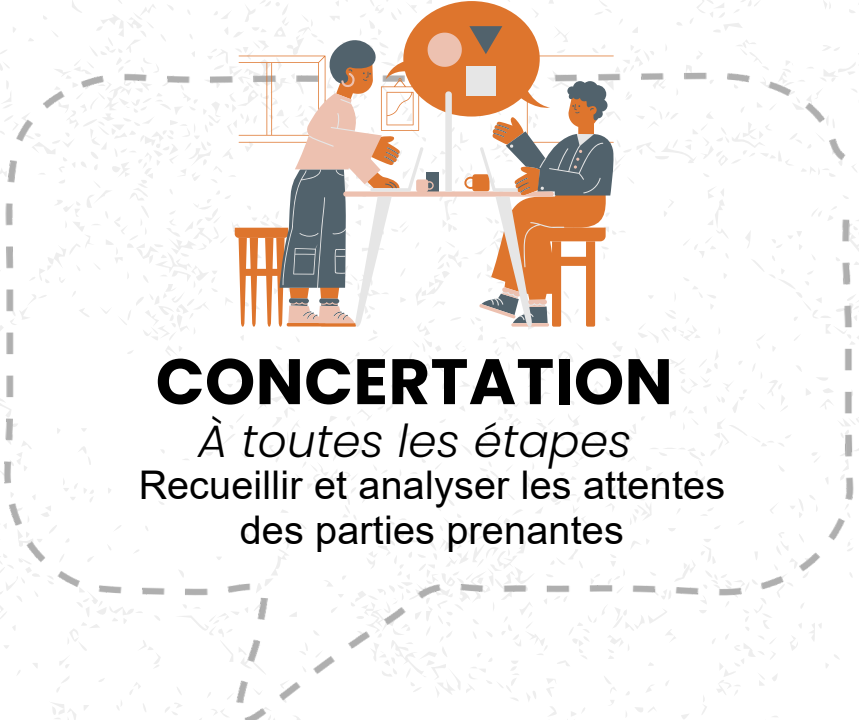
SENSIBILISATION

Comprendre et partager
les enjeux de santé
et de bien-être
autour du projet



DIAGNOSTIC

Réaliser un diagnostic
partagé intégrant la
caractérisation des
enjeux de santé et
de bien-être



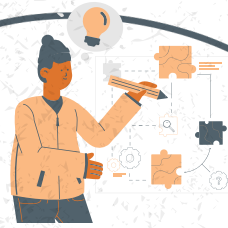
CONCERTATION

À toutes les étapes
Recueillir et analyser les attentes
des parties prenantes



CONCEPTION

Formaliser de manière opérationnelle les réponses aux enjeux de santé et de bien-être issus du diagnostic partagé



RÉALISATION

Mettre en oeuvre les travaux dans le respect des préconisations formalisées dans l'étape conception et en limitant les nuisances liées au chantier



APPROPRIATION & SUIVI

Permettre l'appropriation du site par les équipes pédagogiques, réaliser les ajustements



PROPOS INTRODUCTIFS

& éléments de contexte

I

Dans le cadre de l'axe «cadre de vie, aménagement et santé » du PRSE4, l'aménagement des cours d'écoles et de leurs abords favorables à la santé est un objectif cible.

Vers une santé globale

Dans ses actions, l'ARS (Agence Régionale de Santé) Pays de la Loire souhaite intégrer la santé sous tous les angles, pour ainsi dépasser le simple prisme de la nature et de l'inclusion et intégrer l'ensemble des déterminants de santé : l'air, l'eau, le bruit, la nature, les inégalités sociales, la santé mentale, l'environnement, l'alimentation, l'activité physique...¹ Pour une santé qui se veut globale. **L'aménagement du lieu de vie que constituent les écoles, et notamment la cour et ses abords, constitue un levier essentiel pour la santé et la qualité de vie des usagers, en particulier des enfants.**

Le guide est structuré de la façon suivante :

- Une présentation des étapes-clés et une synthèse illustrée,
- Des fiches descriptives et RETEX en annexes.



Coopérer pour avancer

Ces projets nécessitent de la coopération, d'où l'intérêt d'accompagner et d'outiller les maîtres d'ouvrages et les acteurs locaux. Le sujet a donc été travaillé avec la communauté d'acteurs de l'axe « Cadre de vie, aménagement et santé » du PRSE4, pour partager des bonnes pratiques et des retours d'expériences, afin de **monter en compétence collectivement**. C'est ainsi qu'émerge ce document de synthèse. Un document qui pointe de manière ciblée les ressources construites sur ce sujet en appui avec les partenaires du PRSE. Ce projet de guide s'inscrit dans la poursuite de l'atelier du 5 novembre 2024 qui avait permis d'échanger sur les ressources, les acteurs concernés et la méthodologie à mobiliser pour concevoir des cours et abords d'écoles favorables à la santé.

La diversité des participants lors de cette demi-journée a permis une réelle approche globale et transversale en s'appuyant sur des cas concrets.

Des outils méthodologiques produits par divers acteurs des Pays de la Loire soulignant les enjeux de santé et de bien-être des usagers ont déjà été identifiés. Ce guide souhaite les mettre en valeur et les compléter par de nouvelles ressources co-construites dans le cadre du PRSE, afin de répondre aux besoins et questionnements des acteurs du territoire. Il vise également à soutenir et capitaliser sur les expérimentations locales, en présentant des ressources issues de la région Pays de la Loire.

Ce guide de recommandations est conçu comme un guide évolutif, et est appelé à s'enrichir au fil des retours d'expériences et des outils produits. Il vise à impulser et accompagner une vision transversale et systémique intégrant la santé et le bien-être dans les projets d'aménagement. Chaque contexte étant différent, il convient d'ajuster les étapes aux spécificités du territoire et du projet.

Sont évoquées les cours d'écoles par simplification, mais l'approche intègre leurs abords et peut aussi être élargie à tout projet assimilable en particulier les crèches (avec l'adaptation nécessaire).

INTÉGRATION DES ENJEUX DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE au sein des étapes clés de transformation / renaturation des cours d'écoles

II

Les deux premières étapes (A et B) posent le contexte et le cadre de la démarche, ces étapes se mènent de concert. Les projets d'aménagement de cours d'école et de leurs abords nécessitent de poser un diagnostic de départ et de sensibiliser aux enjeux sanitaires transversaux, afin de définir des objectifs partagés pour le projet.

A - SENSIBILISATION : Comprendre et partager les enjeux de santé et de bien-être autour du projet

- Réunir les acteurs concernés pour une approche croisée, le partage des enjeux (porteur du projet et services concernés au sein de la collectivité, ainsi que les élus) ;
- Comprendre les divers enjeux d'une cour d'école vis-à-vis du bien-être et de la santé ;
- Sensibiliser sur les déterminants de santé et les leviers de l'aménagement, les prioriser.



B - DIAGNOSTIC : Réaliser un diagnostic partagé intégrant la caractérisation des enjeux de santé et bien-être



- Réaliser une analyse de l'état initial, collecter des informations sur les besoins, mettre en avant les points forts et les points faibles ;
- S'assurer de la prise en compte des déterminants de santé et de bien-être et les prioriser en fonction du contexte ;
- Proposer des indicateurs (quantitatif et qualitatif – cf exemples en annexe), réaliser un état 0 si besoin, et définir les personnes responsables du suivi ;
- Définir un périmètre adapté (penser à l'environnement immédiat, insertion dans le quartier) ;
- Associer les acteurs de la collectivité et acteurs locaux (employés communaux, professionnels de santé si existants, équipe éducative, équipe périscolaire, etc) ;
- Recueillir et analyser les attentes des parties prenantes (étape de concertation particulièrement importante à ce stade mais devant être proposée tout au long de son élaboration et de sa mise œuvre).

C - CONCEPTION : Formaliser de manière opérationnelle les réponses aux enjeux de santé et de bien-être issus du diagnostic partagé

- Formaliser un plan « guide » du projet répondant aux attentes et enjeux pour une cour favorable à la santé et au bien-être en intégrant ses abords ;
- Identifier les paysagistes pour la conception des projets (une connaissance des enjeux de santé environnementale sera valorisée) ;
- Choisir un maître d'œuvre et mettre en œuvre un comité de suivi réunissant les partenaires du projet ;
- Proposer des solutions répondant aux attentes et besoins, réalistes et à un coût acceptable (décrire les effets attendus, préciser les indicateurs), et favoriser les solutions simples, sobres et fondées sur la nature ;
- Intégrer dès l'amont les questions de gestion et d'entretien ;
- Intégrer les points de vigilance sur les risques sanitaires (espèces nuisibles, pollens, etc).



D - RÉALISATION : Mettre en œuvre les travaux dans le respect des préconisations formalisées dans l'étape de conception et en limitant les nuisances liées au chantier



- Voir le phasage de travaux (saison, site occupé ou non) ;
- Choisir le maître d'œuvre et les entreprises de travaux mobilisées ;
- Minimiser les nuisances et garantir la sécurité ;
- Faire participer les futurs usagers pour amorcer l'appropriation de la cour.

E - APPROPRIATION ET SUIVI : Permettre l'appropriation du site par les équipes pédagogiques, réaliser des ajustements

- Entretenir les espaces et en favoriser l'appropriation par les équipes pédagogiques ;
- Ajuster les aménagements en fonction de l'usage (suivi après les travaux sur une période suffisante) ;
- Évaluer (à l'aide d'indicateurs définis lors de la conception) ;
- Accompagner sur l'éducation à la santé.



De A à E : CONCERTATION: Recueillir et analyser les attentes des parties prenantes

- Alimenter la conception dès la phase de diagnostic ;
- Réorienter ou ajuster le projet, en s'appuyant sur les retours expérimentés ;
- Impliquer de nombreux acteurs notamment les écoliers et leurs familles, l'équipe éducative, les équipes en charge de l'entretien, les riverains, les acteurs locaux ... ;
- Renforcer l'appropriation du projet et favoriser une dynamique collective.



Source : *École Alain Fournier, Nantes*

ANNEXE 1 :

Fiches descriptives des étapes



A. SENSIBILISATION

Objectifs :



Réunir les acteurs concernés pour une approche croisée, le partage des enjeux (porteur du projet et services concernés au sein de la collectivité, ainsi que les élus) ;



Comprendre les divers enjeux d'une cour d'école vis-à-vis du bien-être et de la santé ;



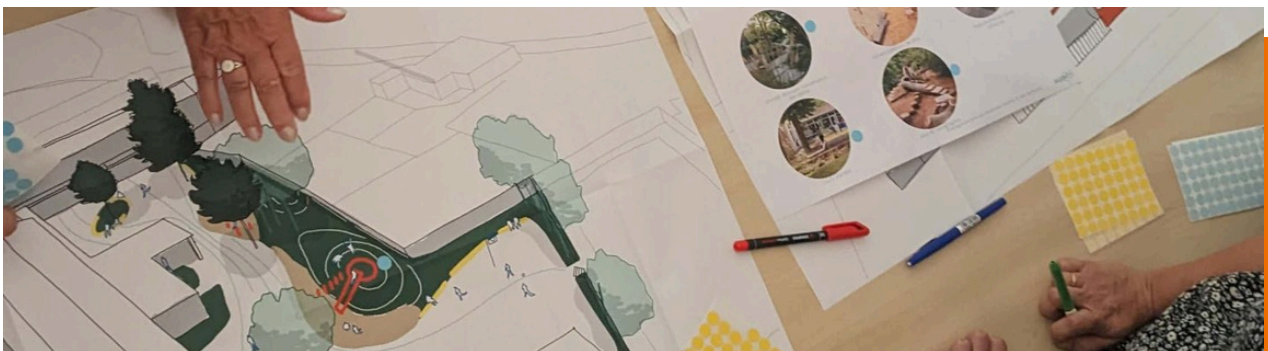
Sensibiliser sur les déterminants de santé et les leviers de l'aménagement, les prioriser.



Éléments descriptifs :

La sensibilisation est une étape clé dans tous projets, c'est une première étape essentielle. La sensibilisation aux enjeux de transformation et de renaturation intégrant la santé est un point d'entrée pour **faire émerger des projets ou faciliter la compréhension d'une future démarche**. La transformation ou la renaturation des cours d'école et de leurs abords ne répond pas seulement à des objectifs climatiques ou esthétiques : elle constitue un **levier stratégique pour améliorer la santé globale des enfants et des usagers**. Il est donc essentiel de sensibiliser les acteurs du projet - collectivités, équipes éducatives, parents, élèves, services techniques - aux multiples liens entre aménagement et santé.

Une cour plus végétalisée peut favoriser l'activité physique, réduire le stress, améliorer la concentration, et renforcer les interactions sociales. Elle contribue aussi à atténuer les effets des fortes chaleurs, en améliorant le confort thermique. La cour d'école est aussi un outil propice au développement, à la construction et à l'épanouissement de l'enfant. De nouvelles possibilités d'enseigner émergent. Cela peut favoriser un changement de pratiques et d'habitudes pour la préservation de l'environnement.



Source : Cour de l'école Robert Badinter © Super 8

Cette première phase de sensibilisation est également l'opportunité d'informer et de partager ses impressions, opinions et propositions lors de l'identification des déterminants de la santé concernés par une cour d'école.

Une grille a été proposée par l'ARS (annexe n°2), définissant les différents déterminants par grandes catégories :

- Encourager les comportements sains,
- Promouvoir les liens sociaux et le développement des compétences personnelles,
- Limiter les nuisances et proposer un environnement sain.

**Ce qu'en
disent
les acteurs
du PRSE4**



Cette phase de sensibilisation peut s'appuyer sur des exemples inspirants, des balades sensibles ou des ateliers d'appropriation, pour ancrer la transformation dans une vision partagée des bienfaits attendus pour la santé et le bien-être. Avant d'imaginer un nouveau projet de cour d'école et de ses abords, il est fondamental de recueillir les besoins et les attentes de l'ensemble des usagers. Cela donnera à voir la direction que prendra le projet.

Ressources disponibles (lien avec les enjeux de santé et bien-être) :

- [ORS Pays de la Loire ; Synthèse de la littérature - Aménager des écoles favorables à la santé ; janvier 2023](#)
- [EHESP ; Guide Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils ; 2014](#)
- [EHESP ; Guide ISadOrA ; 2020](#)
- [ADEME ; Renaturation des Espaces des Cours vers la Résilience Ecologique](#)
- [AURAN ; Pour des cours d'école & de crèche végétales, fraîches et égalitaires](#)
- [CAUE44 ; Bien aménager sa cour d'école ; 2024](#)
- [CAUE 44 ; Cours vertes et matière grise ; 2024](#)
- [CPIE53 et IREPS53 ; Malle pédagogique - Activités physiques "IREPS"](#)
- [CNFPT ; Rencontres/Webinaires CNFPT – Urbanisme favorable à la santé](#)





B. DIAGNOSTIC

Objectifs :



Réaliser une analyse de l'état initial, collecter des informations sur les besoins, mettre en avant les points forts et les points faibles ;



S'assurer de la prise en compte des déterminants de santé et de bien-être et les prioriser en fonction du contexte ;



Proposer des indicateurs (quantitatif et qualitatif – cf exemples en annexe), réaliser un état 0 si besoin, et définir les personnes responsables du suivi ;



Définir un périmètre adapté (penser à l'environnement immédiat, insertion dans le quartier) ;



Associer les acteurs de la collectivité et acteurs locaux (employés communaux, professionnels de santé si existants, équipe éducative, équipe périscolaire, etc) ;



Recueillir et analyser les attentes des parties prenantes (étape de concertation particulièrement importante à ce stade mais devant être proposée tout au long de son élaboration et de sa mise œuvre).



Éléments descriptifs :

Le diagnostic partagé du projet doit, dans un premier temps, **s'assurer de la prise en compte des déterminants de santé** (à ajuster en fonction du projet). Ainsi, cela garantit que la conception du projet intègre les facteurs majeurs influençant la santé des enfants, des personnels et plus largement des usagers de l'école.

Pour aider à la réalisation du diagnostic partagé, il est possible d'utiliser une grille de lecture des déterminants de santé, comme celle proposée par l'ARS (encouragement des comportements sains, promotion du lien social, environnement physique sain).

Il est cependant essentiel d'**adapter les priorités selon le contexte, et de prendre en compte l'intégration de l'école dans son milieu et ses abords**. Par exemple, en zone urbaine dense, la végétalisation peut être prioritaire pour lutter contre les îlots de chaleur ; en milieu rural, l'accent peut être mis sur l'insertion dans le bourg et l'accessibilité via les mobilités actives.

Il peut être aussi pertinent, si un contrat local de santé a été établi sur le territoire de voir quels sont les enjeux de santé prioritaires retenus et d'analyser si le projet permet d'agir sur certains enjeux. Si l'établissement dispose d'un projet pédagogique, il est aussi nécessaire d'en prendre connaissance. Il convient de définir un périmètre adapté, notamment en **pensant à l'environnement immédiat ou à l'insertion dans le quartier.**

C'est en observant les liens fonctionnels, c'est-à-dire les entrées et les sorties, les cheminements, les points de regroupement, le stationnement vélo, les dessertes piétonnes, qu'il sera possible d'identifier des opportunités d'extension ou d'ouverture, comme créer une cour partagée avec la crèche ou intégrer un jardin pédagogique en lien avec le quartier. **Ce diagnostic partagé permet de garantir un aménagement réellement adapté aux usages et au contexte local.** Impliquer les acteurs est une démarche collective nécessaire qui permet la réalisation d'un projet cohérent et renforcé.

Ainsi, **associer les acteurs locaux dès les premières étapes du projet permet de partager et d'enrichir le diagnostic.** Différentes méthodes participatives (questionnaires auprès des élèves et parents, cartographie de usages...) peuvent être utilisées, en fonction des publics concernés afin d'identifier les points forts, les dysfonctionnements et les envies. Cette mobilisation peut inclure des services internes à la collectivité, des professionnels de santé, des acteurs éducatifs, associatifs, techniques ou encore scientifiques.

Chaque porteur de projet définira le niveau d'implication de chacun des acteurs.

Il est essentiel de **cadre précisément la démarche, en distinguant ce qui peut être négocié de ce qui ne l'est pas**, afin d'éviter toute frustration liée à des attentes irréalistes ou à un processus flou et inachevé. Le lien avec le processus décisionnel doit également être clairement établi dès le début.



Suite à l'identification de l'implication de chaque acteur, il est possible de définir les objectifs du projet, ainsi que les indicateurs d'évaluation permettant leur atteinte. C'est pour définir collectivement les objectifs et les étapes clés, qu'il est nécessaire d'associer tous les acteurs.

Des points de vigilance sur les aspects « sanitaires » seront analysés de manière systématique afin d'éviter d'engendrer des impacts contre productifs en termes de santé. Une fiche synthétique (cf ressources) pointe certaines thématiques particulières à prendre en compte (lutte contre le moustique tigre vecteurs de maladie, absence de pollution notamment les sols, qualité de l'eau vis à vis des usages, accès et usages des sanitaires).

Les indicateurs sont définis par les objectifs préalablement fixés. Ils peuvent être qualitatifs et quantitatifs.

Des acteurs comme les CPIE, les CAUE, CultureBiome ou encore l'AURAN ont accompagné des communes et des groupements scolaires à se réinventer au service de la santé des enfants et des usagers. Des retours d'expériences se trouvent en annexe avant de s'inspirer de démarches déjà menées.

À l'issue de l'atelier réunissant les divers acteurs, certains indicateurs ont été proposés à titre d'exemples.

Quelques indicateurs **quantitatifs** :

- Niveau d'activité physique (podomètre),
- Niveau d'ambiance sonore,
- Concentration des élèves (« taux du temps passé sur les écrans »),
- Températures, coefficient solaire d'ombrage, taux de la canopée arborée
- ...

Quelques indicateurs **qualitatifs** :

- Amélioration du bien-être des enfants et adultes
- Climat scolaire,
- Mesurer qualitativement l'ensemble des déterminants de santé issus de la grille ARS,
- Perception de la biodiversité (entendre les oiseaux, ...)
- ...

Ce qu'en disent les acteurs du PRSE4



Les préconisations de la communauté d'axe plaident en faveur d'un travail de diagnostic et d'association assez large afin de :

- S'approprier les enjeux de santé,*
- Favoriser la co-construction et l'enrichissement du projet,*
- Assurer de meilleures conditions d'utilisation, de gestion et d'entretien de la future cour.*

Ressources disponibles (lien avec les enjeux de santé et bien-être) :

- [CEREMA ; Ecoles de demain : rénover ou construire autrement ; Avril 2024](#)
- [ORS Bretagne et ORS Pays de la Loire ; Guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire ; Novembre 2023](#)
- [AURAN ; Référentiel des cours d'écoles réinventées de la ville de Nantes ; 2023](#)
- [Initiatives écoles favorables à la santé ; Septembre 2022 \(par Google Maps\)](#)
- [Le réaménagement des cours d'écoles, points de vigilance sur les risques d'impacts potentiels sur la santé](#)





C. CONCEPTION

Objectifs :



Formaliser un plan « guide » du projet répondant aux attentes et enjeux pour une cour favorable à la santé et au bien-être en intégrant ses abords ;



Identifier les paysagistes pour la conception des projets (une connaissance des enjeux de santé environnementale sera valorisée) ;



Choisir un maître d'œuvre et mettre en œuvre un comité de suivi réunissant les partenaires du projet ;



Proposer des solutions répondant aux attentes et besoins, réalistes et à un coût acceptable (décrire les effets attendus, préciser les indicateurs), et favoriser les solutions simples, sobres et fondées sur la nature ;



Intégrer dès l'amont les questions de gestion et d'entretien ;



Intégrer les points de vigilance sur les risques sanitaires (espèces nuisibles, pollens, etc).



Comprendre les divers enjeux d'une cour d'école vis-à-vis du bien-être et de la santé ;



Sensibiliser sur les déterminants de santé et les leviers de l'aménagement, les prioriser.



Éléments descriptifs :

Il est nécessaire de tenir compte de certains éléments afin de garantir une conception adéquate et notamment d'assurer la traçabilité de la démarche participative pour ne pas perdre la richesse des échanges :

- **Formaliser les propositions issues de la concertation/diagnostic dans un « récit » et un dessin d'une nouvelle cour et de ses abords.**

Le récit partagé et la réalisation d'un document graphique (plan, croquis, maquette) permet de donner une forme tangible, cohérente et communicable aux idées recueillies. Il est essentiel d'intégrer l'usage réel de la cour dans cette phase de conception, en tenant compte des temps d'occupation, des types d'activités pratiquées, ainsi que des besoins spécifiques identifiés par les différents usagers. Ces idées de format sont également une manière d'inclure et de faire participer les enfants, l'équipe pédagogique, les gestionnaires de la cour et les responsables des espaces verts afin qu'ils puissent s'approprier ce nouvel espace.

La courte narration par la mise en récit du projet a pour objectif de décrire la future cour comme un lieu vécu, à partir du point de vue des usagers : “Demain, dans cette cour, les enfants pourront courir à l’ombre des arbres, se reposer dans un coin calme, récolter des légumes...”. Traduire visuellement le projet en cours par la réalisation d’un dessin d’intention ou un plan d’aménagement simplifié (zones fonctionnelles, type de matériaux, végétalisation...) permet de se représenter les fonctionnements attendus (ex : flux des enfants, zones de jeu vs zones calmes).

- **Élaborer un cahier de projet ou une fiche synthèse afin de compiler les éléments**

Par ailleurs, les documents produits doivent être archivés (photos d’ateliers, cartes mentales, comptes rendus...). Afin de refléter l’organisation spatiale issue de la concertation, il est possible de formaliser un plan de cour simplifié (manuel ou assisté par un professionnel). Mobiliser des concepteurs qui ont des connaissances transversales dont la santé-environnement. C’est à ce moment que les responsabilités sont attribuées.

Les propositions doivent refléter des solutions répondant aux attentes et besoins, réalistes et à un coût acceptable. En effet, il convient de trouver un équilibre entre ambition et faisabilité, tout en confrontant les idées issues de la concertation à des contraintes techniques, réglementaires et budgétaires. Cela permet de prioriser les actions selon leur impact sur la santé et les usages, leur coût, leur faisabilité (phasage possible). Par exemple, on peut envisager la fabrication de mobilier simple à partir de troncs d’arbre, en alternative à l’achat de mobilier standardisé sur catalogue. De même, l’usage de copeaux de bois peut remplacer un revêtement de sol amortissant en plastique. Pour la gestion des eaux pluviales, des solutions fondées sur la nature, comme la création de noues d’infiltration, peuvent être privilégiées à la place de systèmes classiques de canalisation. Enfin, lors du cadrage du projet (étape B) des indicateurs ont été identifiés. Il convient donc de les vérifier et de les adapter. Les acteurs peuvent ainsi suivre l’impact du projet sur les déterminants de santé, grâce à des indicateurs concrets, mesurables et utiles.

Ce qu'en disent les acteurs du PRSE4



Dans cette phase de conception, il est important de retenir la nécessité de développer des projets évolutifs voire réversibles. Les conditions environnementales et sociales peuvent changer et la cour d'école doit s'adapter à son environnement. C'est également pour cela qu'il est essentiel de conserver et de développer une approche systémique du projet. Intégrer le projet dans son environnement c'est également penser l'intégration de la cour dans son quartier et son ouverture vers l'extérieur marquant un ancrage territorial fort de la structure scolaire. Il peut être envisagé que la cour serve non seulement aux équipes éducatives, périscolaires et aux enfants mais également qu'elle puisse bénéficier aux habitants hors des périodes d'activités, comme les week-end.

Par ailleurs, le rôle des paysagistes étant important, il est question de rédiger et partager des cahiers des charges associant les enjeux transversaux comme la santé pour qu'ils puissent intégrer ces enjeux de manière globale et systémique. Cette phase de conception a également pour objectif de décliner les étapes de la réalisation du projet, élément clé pour une efficacité garantie.

Les acteurs de la communauté d'axe ont souligné des points de vigilance et **ont attiré l'attention sur certains risques sanitaires, mettant en avant quelques questionnements autour des financements disponibles pour ce type de projets, de la prise en compte des enjeux climatiques et sanitaires de façon combinée ou encore la diversité et l'accessibilité des espaces.**

Ressources disponibles (lien avec les enjeux de santé et bien-être) :

- [ARS Pays de la Loire ; Grille des déterminants de Santé concernés par l'aménagement de cours d'écoles et de leurs abords](#)
- [ADEME ; Guide de la rénovation de parois à l'aide de matériaux biosourcés ; Avril 2025](#)
- [RNSA ; Le potentiel allergisant des espèces végétales : nouveautés du guide des graminées ornementales ; avril 2019](#)
- [Végétal local ; De la graine aux paysages : Pourquoi et comment prescrire des végétaux sauvages et locaux ; 2024](#)
- [EHESP ; Espaces verts urbains : promouvoir l'équité et la santé ; 2020](#)
- [AURAN ; Cours d'écoles réinventées ; mai 2024](#)
- [CERDD ; Repères sur la mise en récit\(s\) de vos projets de transitions ; mars 2021](#)



Concernant le financement des projets, des dispositifs en lien avec l'adaptation au changement climatique, à la renaturation, à la gestion de l'eau, la qualité de l'air ou encore l'aménagement durable (désimperméabilisation...) pourront être mobilisés.



D. RÉALISATION

Objectifs :



Voir le phasage de travaux (saison, site occupé ou non) ;



Choisir le maître d'œuvre et les entreprises de travaux mobilisées ;



Minimiser les nuisances et garantir la sécurité ;



Faire participer les futurs usagers pour amorcer l'appropriation de la cour.



Éléments descriptifs :

Il s'agit de déterminer le meilleur phasage de travaux (saison, site occupé ou non). **Pour minimiser les nuisances, garantir la sécurité, et respecter les contraintes climatiques et de calendrier scolaire**, il est nécessaire d'optimiser

Certains éléments sont à prendre en compte :

- Période des vacances scolaires. C'est le moment idéal pour intervenir sans enfants sur le site (été, Toussaint, printemps).
- Conditions climatiques. Il faut éviter les périodes trop pluvieuses (problèmes de terrassement), ou trop sèches (difficultés de plantation).
- Phasage par zones. Cela est possible si la cour ne peut pas être entièrement fermée (par exemple : intervention en tranches successives).
- Durée des travaux estimée. Elle doit être réaliste et coordonnée avec la rentrée scolaire.
- Sécurisation du site occupé. En cas de travaux en site partiellement ouvert, il faut prévoir des barrières, des cheminements protégés et une signalisation adéquate.

Par la suite, il faut choisir un maître d'œuvre pour une réalisation externe, ou opter pour une réalisation en interne et ainsi déterminer qui va piloter techniquement la mise en œuvre du projet.



Deux options principales sont possibles et dépendent notamment de la complexité (taille, enjeux techniques...), du cofinancement du projet et des compétences disponibles :

- Il est possible de réaliser le projet **en mobilisant les équipes internes grâce aux services techniques municipaux**. Cela peut permettre une plus grande souplesse et de réaliser davantage d'économies. Cependant, il faudra veiller à la charge de travail, aux compétences internes disponibles et à la coordination.
- Ou il est possible de **choisir un maître d'œuvre externe** (bureau d'études, paysagiste, architecte). Il aura l'avantage d'apporter une expertise technique, de coordonner davantage les structures et d'apporter une assurance dans le projet.

Ce qu'en disent les acteurs du PRSE4



La phase de réalisation va permettre d'associer, éventuellement, des usagers lors d'un chantier participatif pour rénover la cour collectivement et poursuivre la dynamique d'association des parties prenantes. Tout en prolongeant la démarche participative, cela permet d'impliquer directement les usagers (élèves, parents, enseignants, habitants, associations) dans la réalisation concrète d'une partie du chantier. Cette participation peut prendre plusieurs formes possibles comme des chantiers éducatifs avec les enfants (plantation, peinture, décoration...), des ateliers parents-enseignants (pose de bacs de jardinage, fabrication de mobilier), des collaborations avec des associations ou structures d'insertion pour valoriser le lien social et donc s'appuyer sur les associations locales.

Ainsi, cela va permettre de renforcer l'appropriation du lieu par les usagers. Cette cour aura été pensée, réalisée et utilisée par eux. De plus, cela valorise l'effort collectif et les compétences locales. Le tissu local entre habitants d'un même territoire peut se renforcer, et créer une dynamique de vie de quartier. Enfin, la sensibilisation aux enjeux de santé, de biodiversité, de gestion durable est ainsi renforcée.

Les acteurs de la communauté d'axe ont souligné des points de vigilance mettant en avant **quelques questionnements autour des enjeux de frugalité, de prise en compte de l'entretien (notamment des zones végétalisées) et du respect des règles de sécurité et d'accessibilité.**

Ressources disponibles (lien avec les enjeux de santé et bien-être) :

- [FNTP ; Guide d'aide à la réalisation du schéma d'organisation des déchets de chantier du BTP ; Septembre 2024](#)
- [CPIE du pays d'Aix ; Comment mener un projet de désimperméabilisation de cour d'école de façon participative ? ; 2022](#)





E. APPROPRIATION ET SUIVI

Objectifs :



Entretien des espaces et favoriser l'appropriation par les équipes pédagogiques ;



Ajuster les aménagements en fonction de l'usage (suivi à la suite des travaux sur une période suffisante) ;



Évaluer (à l'aide d'indicateurs définis lors de la conception) ;



Accompagner l'éducation à la santé.



Éléments descriptifs :

Cette phase clé vise à **ancrer durablement le projet dans les usages quotidiens des usagers.**

Elle repose sur une implication continue des équipes techniques et pédagogiques, sur des ajustements progressifs des aménagements selon les usages observés, ainsi que sur une évaluation structurée des impacts. Elle s'inscrit également dans une logique d'accompagnement à l'éducation à la santé et au bien-être.

• Entretien et gestion technique du site

La réalisation du chantier grâce à **une démarche de participation active de nombreux acteurs permet plus facilement le passage à l'étape d'appropriation et de gestion du site.** Les équipes techniques assurant l'entretien de la cour vont garantir que les espaces aménagés restent fonctionnels, sûrs et vivants dans le temps, tout en intégrant les pratiques pédagogiques des enseignants et animateurs. L'entretien des espaces peut également se trouver être une démarche de collaboration où il est possible de mobiliser des partenaires comme des associations ou des parents d'élèves. Les équipes techniques doivent se répartir les rôles, comme s'occuper des plantations, du mobilier ou de la propreté. La gestion de petits travaux d'entretiens comme le balayage des copeaux peut être donnée aux élèves en étant préalablement réfléchies dans les étapes en amont avec l'équipe enseignante.

• Appropriation par les équipes pédagogiques

L'appropriation par les équipes pédagogiques est essentielle. Des retours d'expériences et des ressources sont disponibles pour fournir aux personnels des fiches pédagogiques, formations courtes, boîte à outils, pour utiliser la cour comme support d'apprentissage (observation de la nature, jardinage, temps calmes...).

Pour porter le suivi, un référent “cour” ou un ambassadeur peut être désigné (enseignant, ATSEM ou animateur). Ce référent aura pour mission de faire le lien entre les différents acteurs impliqués, qu’il s’agisse des équipes éducatives, de la direction, des collectivités ou des partenaires extérieurs. Il veillera à coordonner les activités menées dans la cour, qu’elles soient pédagogiques, ludiques ou liées à des temps spécifiques.

Il assurera également un suivi régulier de l’usage de la cour au quotidien et pourra faire remonter les besoins ou éventuelles difficultés rencontrées. Par ailleurs, il contribuera à valoriser les initiatives mises en place, en assurant leur documentation, leur diffusion ou en partageant les retours d’expériences. Enfin, il accompagnera les équipes dans l’appropriation des outils et ressources pédagogiques disponibles pour tirer pleinement parti du potentiel éducatif de la cour. Des formations et temps d’échanges existent pour accompagner ce rôle.

- **Ajustements progressifs selon les usages**

Dans cette phase d’appropriation, d’occupation et d’adaptation, des ajustements des aménagements en fonction de l’usage (suivi à la suite des travaux sur une période suffisante) peuvent être à prévoir. Ainsi, **les usages réels sont observés et il est possible de corriger les éventuels dysfonctionnements ou détournements**. Cette phase d’observation et d’ajustement doit être programmée à 6 et 12 mois.

Si le projet a établi que l’usage de la cour servirait à un accompagnement à l’éducation vers des comportements plus sains, une analyse de l’adéquation entre les aménagements et les pratiques peut être mise en œuvre afin de voir si des adaptations a posteriori sont utiles.

Ainsi, tous ces contenus variés peuvent entrer directement en lien avec les programmes scolaires (sciences, EPS ou EMC). Des associations spécialisées peuvent accompagner ces nouveaux formats pédagogiques. L’organisation de réunions de retour d’expérience avec l’équipe pédagogique, les enfants et les services est un moyen d’ajuster les aménagements et d’en réaliser des complémentaires si besoin (ajout d’assises, végétaux, marquages, etc.).

• Ouverture vers le quartier

Si l'ouverture immédiate ou indirecte vers le quartier a été proposée, son intégration doit être réalisée.

L'objectif d'une ouverture vers le quartier est de faire de la cour un lieu partagé, vecteur de lien social et d'ouverture sur la vie du quartier. Plusieurs possibilités d'ouverture existent :

- En dehors des horaires scolaires : le week-end ou en soirée, en lien avec un centre de loisirs, une maison de quartier, ou une association.
- En temps partagés avec d'autres publics : crèche, personnes âgées, familles du quartier.

Pour cela, il est nécessaire de définir un règlement d'usage clair avec les parties prenantes afin d'assurer la sécurité et la surveillance (fermeture, accès limité, personnel dédié). La communication (sur les horaires et les règles) sera primordiale pour que le partage de l'espace se déroule dans les meilleures conditions. Par la suite, il peut être intéressant d'évaluer les usages régulièrement et d'ajuster si besoin, voire de proposer de nouvelles activités en fonction des loisirs et du public.

• Évaluation des aménagements et des usages

L'ultime étape consiste à évaluer le projet, notamment les impacts des nouveaux aménagements, à l'aide d'indicateurs définis lors du diagnostic et ajustés lors de la phase de conception.

Les indicateurs préalablement définis pourront, pour certains, faire l'objet d'une première étape de recueil.

Certains questionnements seront également soulevés permettant de vérifier la pertinence des indicateurs déjà identifiés, dans l'étape de diagnostic, pour évaluer l'usage, le confort et la fonctionnalité des aménagements. Cela peut notamment concerner l'organisation des zones les plus fréquentées, afin de limiter les conflits ou les interactions non souhaitées par une répartition adaptée des espaces. Certains indicateurs permettront également d'évaluer si le mobilier est confortable et approprié, si l'ombrage est suffisant aux heures les plus chaudes, ou encore si certains espaces sont délaissés par les enfants en période de forte chaleur.

Ce qu'en disent les acteurs du PRSE4



Réaliser un suivi-évaluation tout en apprenant la bonne appropriation de la cour peut permettre de rassembler, dans une dernière étape, tous les acteurs concernés par le projet. Le partage de l'évaluation va permettre de mobiliser la science participative en y associant des éléments de plaidoyer.

C'est ainsi qu'il peut être intéressant de définir un protocole et une méthodologie scientifique pour réaliser des évaluations à long terme, en assurant la continuité des enjeux et des impacts à suivre. Cependant, une vigilance est nécessaire, car la nature évolue : par exemple, les cours d'écoles végétalisées il y a 40 ans ne correspondent plus aux critères actuels des nouvelles cours d'écoles. S'il n'est pas évident de réaliser une évaluation, les petits suivis, de manière plus régulière mais plus facile peuvent engager de bons résultats, tout comme des évaluations simples sur un petit nombre de projets.

Dans la réalisation de cette étape, il est pertinent de s'entourer de scientifiques, d'experts et des usagers. Des outils peuvent être utilisés comme des grilles d'évaluation pour évaluer la conduite du projet et la mobilisation des acteurs. Par ailleurs, les acteurs soulignent souvent que les véritables effets se produisent l'année suivante ou quelques années après le projet, marquant la nécessité d'un suivi sur le long terme.

Ressources disponibles (lien avec les enjeux de santé et bien-être) :

- [Ville de Paris ; Guide Les cours d'Oasis ; Janvier 2025](#)
- [FRENE ; Recherche Action Participative \(RAP\) "Grandir avec la Nature"](#)
- [Grille évaluation ARS 72](#)
- [EHESP ; Matrice d'évaluation ; Avril 2025](#)
- [ORS Pays de la Loire ; L'évaluation d'impacts sur la santé \(EIS\) : un outil pour promouvoir la santé des habitants de Pays de la Loire ; Août 2017](#)
- [CAUE 44 ; Cours vertes et matière grise ; 2024](#)





A. à E. CONCERTATION

Objectifs :



Alimenter la conception dès la phase de diagnostic ;



Réorienter ou ajuster le projet, en s'appuyant sur les retours expérimentés ;



Impliquer de nombreux acteurs notamment les écoliers et leurs familles, l'équipe éducative, les équipes en charge de l'entretien, les riverains, les acteurs locaux... ;



Renforcer l'appropriation du projet et favoriser une dynamique collective.



Éléments descriptifs :

La concertation avec les usagers et gestionnaires de la cour est essentielle dans une démarche de co-construction du projet.

Dans cette perspective, la question de **la santé pourra ainsi servir de fil conducteur. Cette thématique fait consensus et est une bonne entrée pour aborder le projet et la concertation d'un réaménagement de cour d'école de manière non-clivante.** Elle peut être la clé de voûte de l'ensemble des actions à proposer, en se posant les questions d'aménagement par le prisme de la santé. In fine, la concertation permettra d'alimenter sa conception et doit donc s'engager dès la phase de diagnostic.

En effet, si le projet rencontre des blocages ou n'avance plus, il sera toujours possible de revenir aux attentes et besoins recueillis lors des étapes A et B afin de réorienter ou ajuster la démarche, et en assurer la pérennité. En ce sens, elle constitue un élément transversal au projet. Mener une concertation est un véritable métier. **Il ne s'agit pas simplement de recueillir des avis, mais d'animer une démarche collective structurée.**

Cette compétence peut ainsi être inscrite dans le cahier des charges de la maîtrise d'œuvre, afin de garantir la qualité et la cohérence de la participation tout au long du projet. La concertation doit ainsi impliquer de nombreux acteurs : les écoliers et leurs familles, l'équipe éducative, la collectivité territoriale et notamment les équipes en charge de l'entretien de la cour, des acteurs locaux comme les riverains ou encore les associations du quartier qui peuvent jouer un rôle.

La concertation est aussi une opportunité de sensibiliser les acteurs sur les enjeux de santé : enfants, équipes, parents, gestionnaires, etc. La concertation est également primordiale pour l'efficacité. En effet, une coopération multi-acteurs permet de montrer les synergies mais aussi d'éviter les doublons d'actions.

Enfin, une démarche de concertation permet d'embarquer et motiver les participants à participer afin de :

- "Faire partie de ..."

- "Contribuer à ..."

- "Bénéficier de ..."

Afin de mobiliser les participants, il existe des moyens classiques (médias locaux, mails, téléphone), mais cela peut également se faire de manière directe lors de rencontres, d'événements, de rendez-vous, etc. La concertation est d'autant plus efficace lorsqu'une diversité d'acteurs y participe. Ainsi, la mission de prospection et de mobilisation est indispensable. Pour animer la concertation, différents types de méthodologies sont possibles (atelier, approche sensible). Les questions à se poser :

- *Qu'attend-on de cette participation ?*
- *Quels seront les acteurs clés et pérennes impliqués dans l'aménagement ou la vie de la cour d'école ? Quels sont les invariants ?*
- *Comment et à quelles étapes chaque acteur intervient ? Quelles sont les obligations et les pratiques ?*
- *Quels sont les objectifs du processus ?*
- *Qui sont les participants ?*
- *Comment vont-ils participer ?*
- *Comment assurer la transparence et la circulation de l'information ?*
- *Quels sont les besoins spécifiques en matière de santé exprimés par les usagers ?*
- *A-t-on recueilli des préoccupations sur les allergies, la chaleur, les sanitaires ?*

Des acteurs locaux ont développé des outils pour animer des temps de concertation et de sensibilisation en y intégrant les questions de santé et de bien-être (Cf fiches retour d'expériences en annexe). D'autres outils d'animation sont appropriables comme ceux accompagnant les Cours Oasis (en veillant cependant à insérer la prise en compte de la santé et du bien-être des usagers)

Ce qu'en disent les acteurs du PRSE4



La concertation avec les usagers et gestionnaires de la cour permet d'affiner les attentes et les besoins, d'identifier les éventuels points de vigilance, et de créer une dynamique collective autour du projet en construisant ensemble des propositions. Les propositions des enfants sont une matière précieuse, pour ouvrir le champ des possibles et tenir compte de leur expérience d'usage.

Pour les acteurs du PRSE4, l'un des moyens essentiel est d'animer des temps d'échange avec l'ensemble des usagers de la cour (enfants, équipes pédagogiques, collectivité, ...) en définissant en amont ce qui est attendu (diagnostic, propositions, ...).

Ressources UFS associées:

- [Lisode ; Guide de concertation territoriale et de facilitation ; 2017](#)
- [La Fabrique de la Cité ; Cours d'école : pour un retour du vivant en ville. Retours d'expériences ; Janvier 2025](#)
- [CAUE13 ; Kit "Ma future cour d'école" ; 2025](#)
- [Le jeu "briseurs2reves" pour réinventer collectivement un espace](#)



ANNEXE 2 :

Les acteurs stratégiques

Des coopérations multi-acteurs et multi-niveaux : les acteurs stratégiques

La concertation va impliquer de nombreux acteurs. L'aménagement d'une cour d'école favorable à la santé implique divers d'acteurs, et nécessite de les identifier en amont de la mise en œuvre du projet et de penser au niveau d'implication souhaité. Ces dynamiques de concertation varient fortement selon les contextes territoriaux (milieu rural ou urbain). De même, les projets portés dans une école publique ou privée peuvent s'appuyer sur des logiques de gouvernance et des degrés d'autonomie très différents. Il est donc crucial d'adapter les démarches participatives à ces réalités, pour garantir une mobilisation effective et cohérente avec le territoire concerné.



Les enfants et leurs familles

Les acteurs essentiels de projets de transformation des cours et abords d'écoles favorables à la santé sont les enfants. Ils constituent un groupe hétérogène ayant des besoins et des pratiques très variables selon l'âge, la personnalité, le genre, la santé. Premiers utilisateurs, ils peuvent être intégrés dès la phase de conception via des méthodologies issues des sciences participatives.

Les parents et les associations de parents dont les délégués participent au conseil d'école, fréquentent généralement les abords du groupe scolaire, et peuvent être à l'initiative des projets. Leur adaptation et leur compréhension du projet est également primordiale notamment pour l'accompagnement du changement des pratiques pédagogiques (jeux en extérieurs plus salissants pour leurs enfants).



L'équipe éducative

Ils sont accompagnés par une équipe éducative. Les enseignants et professeurs sont essentiels dans l'aménagement d'une cour d'école, car cette dernière peut également devenir leur outil pédagogique. Les intégrer dès le début du projet va permettre qu'ils puissent s'adapter plus facilement, et réinterroger leurs pratiques éducatives. Le projet peut être intégré dans le projet d'école afin de s'assurer de la pérennisation des actions, et cela, même en cas de mutation de personnel.

Il est également important d'associer les personnels de santé, tels que les infirmiers scolaires ou les professionnels intervenant dans le cadre du parcours éducatif de santé, car leur expertise permet d'orienter le projet vers des aménagements réellement favorables au bien-être physique, mental et social des élèves.

L'équipe pédagogique est encadrée par la direction de l'école qui représente l'institution scolaire auprès de la commune ou de l'EPCI.

Elle a des responsabilités pédagogiques (coordination et animation des équipes), des responsabilités relatives au fonctionnement de l'école (bonne marche de l'école et respect de la réglementation), et veille à la qualité des relations entre les parents et les partenaires de l'école. Ici, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MEN) joue un rôle central en tant qu'acteur clé. Il est responsable de la gestion des personnels enseignants ainsi que de l'élaboration des orientations pédagogiques.

À l'échelle locale, le MEN est représenté par les services académiques. Pour une commune, l'interlocuteur principal est l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), sous l'autorité du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), chargé de mettre en œuvre localement la politique éducative et pédagogique définie par l'académie. Les services départementaux de l'Éducation nationale s'appuient également sur des conseillers pédagogiques, parmi lesquels des référents en éducation au développement durable et en numérique. Depuis 2022, chaque académie dispose en outre d'un référent dédié au bâti scolaire.



La collectivité territoriale

Par ailleurs, on retrouve le personnel en charge de l'entretien de la cour. Leur intégration initiale est une réelle nécessité, ces professionnels doivent avoir une bonne connaissance du projet, ce qui leur permettra une meilleure maîtrise de l'espace. Ils disposent également d'une connaissance fine des usages utile à la conception du projet, ainsi que des contraintes liées aux bâtiments, notamment en matière d'entretien ou de gestion des flux, comme l'entrée d'enfants avec les pieds plus sales par exemple.

Les collectivités territoriales sont propriétaires des locaux ; elles assurent donc la construction, la gestion et le fonctionnement du bâtiment (notamment l'achat de mobilier, de fournitures) et détiennent également une compétence périscolaire, voire extrascolaire. Ainsi, la collectivité gère le recrutement et la gestion des personnels non enseignants : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), animateurs périscolaires, gardiens, techniciens..., destinés à permettre les activités scolaires, mais aussi de nombreuses autres occupations possibles, comme les centres de loisirs, les associations, etc.

La collectivité est représentée par des élus et ses différents services internes, selon la taille de la collectivité : éducation, jeunesse, animation, bâtiment, accessibilité, environnement, espaces verts, sport, culture... Elle peut également avoir des compétences dans le domaine de la mobilité et ainsi instaurer des modes de déplacement domicile-école alternatifs. Différents services de la collectivité doivent donc être mobilisés dans un tel projet. La représentation de la collectivité territoriale permet également les réflexions sur l'intégration de la cour et de l'école dans la ville/le quartier.



Source : CAUE PARIS ©



Les concepteurs

Les professionnels de la conception – urbanistes, paysagistes, architectes, designers, bureaux d'études - jouent un rôle clé dans la traduction concrète des besoins exprimés lors de la concertation. Leur mobilisation dès le diagnostic permet de garantir une cohérence entre les attentes des usagers, les contraintes techniques, et les enjeux de santé. Leur posture d'écoute et leur capacité à intégrer les dimensions sensibles, pédagogiques et environnementales du lieu sont essentielles pour co-construire un aménagement adapté, durable et inclusif. Ils peuvent également proposer des outils d'aide à la projection (maquettes, esquisses, simulations...) pour nourrir les échanges.



Les acteurs locaux

Les « forces vives » du territoire sont d'un appui précieux, comme les associations, les intervenants ponctuels, les riverains, les acteurs de proximité, notamment du secteur médico-social pour l'inclusion des enfants en situation de handicap, associations de quartier, universités.... On y retrouve plus spécialement les professionnels de santé. Ils participent à l'information, et partagent conseils et pratiques quant à la bonne intégration de la santé, avec une approche territorialisée.

ANNEXE 3 :

Grille des déterminants de santé - ARS Pays de la Loire

Dans une logique de promotion de la santé et d'aménagement des milieux de vie, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a élaboré une grille ayant pour objectif d'accompagner les porteurs de projet dans une lecture globale et transversale des enjeux de santé liés à l'aménagement des cours d'école et de leurs abords. Elle repose sur une approche par les déterminants de santé, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs sociaux, environnementaux, comportementaux ou encore liés aux modes de vie, qui influencent l'état de santé des individus.

Cette grille se veut pragmatique et mobilisable dès les premières étapes d'un projet, pour soutenir la création de milieux scolaires plus inclusifs, durables et favorables à la santé de l'ensemble des usagers, enfants comme adultes.

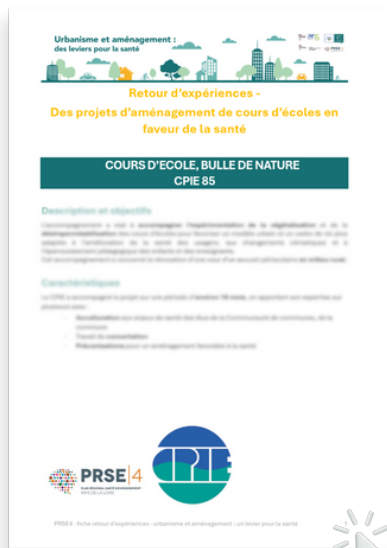


ARS Pays de la Loire ; Grille des déterminants de Santé
concernés par l'aménagement de cours d'écoles et de leurs
abords

ANNEXE 4 :

Fiches RETEX

Fiche Retour d'expérience CPIE 85



Fiche Retour d'expérience CultureBiome



Fiche Retour d'expérience CPIE 53



Fiche Retour d'expérience AURAN

